



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-122475>

Département(s) de publication : 25

Annonce n° 25-122475

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Grand Besançon Métropole

Correspondant : MME VIGNOT Anne, Présidente

Adresse : 4 rue Gabriel Plançon, 25043 BESANCON

Coordonnées :

Téléphone : 0381878889

Courriel : commande.publique@grandbesancon.fr

Adresse internet : <https://www.grandbesancon.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réalisation d'un schéma directeur d'organisation des activités touristiques et de loisirs sur la base nature « Les lacs d'Osselle » puis rédaction du 1er plan de gestion environnementale pour l'ensemble du site

Lieu d'exécution : Base nature Les lacs d'Osselle, 60 grande rue, 25320 OSSELLE ROUTELLE, 25320 Osselle-routelle

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges.
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.
Mission de Réalisation d'un schéma directeur d'organisation des activités sur la base nature « Les lacs d'Osselle » puis rédaction du 1er plan de gestion environnementale pour l'ensemble de ce site suite au projet d'aménagement complet de cet équipement touristique

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 15/01/2026 et jusqu'au 17/01/2033

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 11/12/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-ETU-ST-0255

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-securises.fr> Code NUTS : FRC21 Valeur estimée hors TVA : 35 000,00 euro(s) Marché périodique : NON

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours

: Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation :

Tribunal administratif de Besançon, 30, rue Charles Nodier 25044 Besançon Cedex 3 Tél : 0381826000 Fax : 0381826001 Mel : greffe.ta-besancon@juradm.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction

des recours : - référé pré-contractuel (art L.551-1 et suivants du CJA pour les pouvoirs adjudicateurs et L551-5 et suivants pour les entités adjudicatrices) et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - référé contractuel (art L551.13 et suivants du CJA) et pouvant être exercé dans les délais prévus à

l'article R. 551-7 du CJA - recours en contestation de validité du contrat (jurisprudence Tarn et

Garonne) qui peut être exercé par les Tiers au contrat, sans considération de leur qualité dans les 2

mois à compter des mesures de publicité appropriées

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/11/2025